

# ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre  
du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin  
de santé  
du végétal  
ÉCOPHYTO



Bulletin n°8bis / 2016  
Mercredi 20 avril 2016

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur  
[www.bsv-paca.fr](http://www.bsv-paca.fr)

## Faits marquants :

### Cerisier :

- Développement végétatif : de fin floraison à stade J
- *Drosophila suzukii* : les niveaux de population augmentent

### COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

**Animatrice Filière Pomme/Poire** : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère)

**Animateur Filière Cerise** : Benoît DUFAY (Domaine Expérimental La Tapy)

Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

### LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,  
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,  
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,  
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.



**Les abeilles butinent, protégeons les !  
Respectez la réglementation « abeilles »**

### EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- Pensez à observer vos cultures avant de traiter !
  - Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention «abeilles ».
  - Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures : dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
  - Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures : si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
- Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

**Pour en savoir plus** : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)



## CERISIER

**Bulletin n° 8bis / 2016  
Mercredi 20 avril 2016**

 **Secteur Basse Durance - Ventoux :**

### ◆ DEVELOPPEMENT VEGETATIF



Stade G



Stade H



Stade I



Stade J

Stades fin floraison à J, selon les variétés et les zones géographiques. Les stades sont en général en avance de quelques jours, voire une semaine, par rapport à 2015.

VARIETES	Burlat	Folfer	Napoléon	Summit	Belge
STADE PHENO.	I à J	J	G à H	G à I	Fin floraison à I



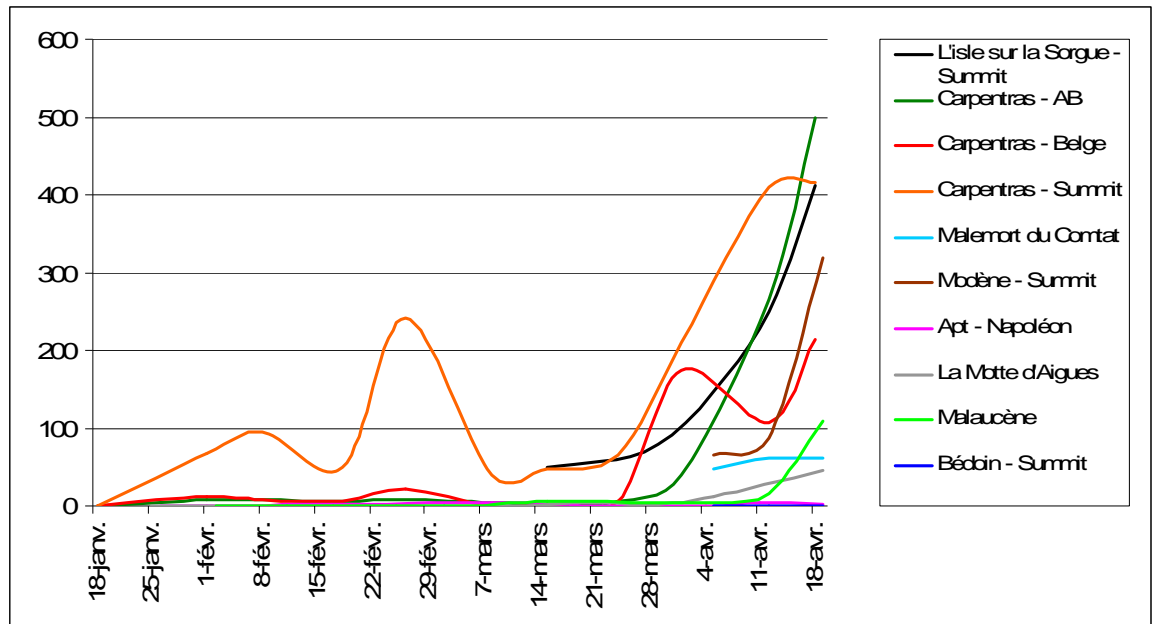
# CERISIER

Bulletin n° 8bis / 2016  
Mercredi 20 avril 2016

## Secteur Basse Durance – Ventoux :

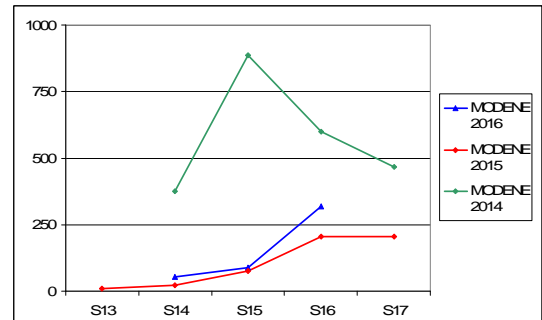
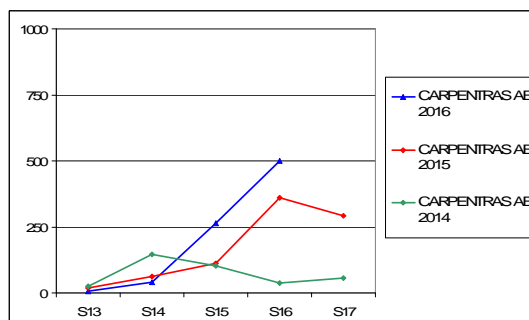
### ◆ DROSOPHILA SUZUKII

Le vol continue à s'intensifier pendant les 15 derniers jours (cf. graphique ci-dessous). Le pic d'activité post-hivernal est en cours sur la majorité des parcelles en secteurs plus précoces.



Nombre de *D. suzukii* capturées dans différentes parcelles du secteur depuis le 18 janvier 2016

Dans l'ensemble, le vol est proche du niveau de captures observé en 2015 à la même époque, voire légèrement supérieur.



N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.